

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahima, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Séverin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés pas de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangté au Cameroun (1916-1960).

Dre Félicité PAHO NYA¹ (chargée de cours)

Résumé

Cet article tente de mettre en exergue le recul de la division sexuée du travail agricole dans les sociétés traditionnelles des Grasslands en l'occurrence la circonscription de Bangangté. Un recul dû à l'introduction par les français des cultures de rente comme le café dont la production est destinée à la commercialisation. Pour mener à bien ce travail, diverses sources écrites, orales, iconographiques et numériques ont été exploitées. Les méthodes d'analyse du contenu, de la recherche-action et de comparaison basées sur une posture épistémologique interprétativiste et constructiviste nous ont permis de faire une restitution chronologique et diachronique des faits. Le résultat auquel nous sommes parvenus montre que l'introduction de la caféiculture par les français a contribué à la désorganisation du travail agricole traditionnel à Bangangté. Comme conséquences on est passé à l'invisibilisation des femmes, à la construction de sa non qualification et non valorisation dans la production de rente. Nous nous proposons de présenter d'abord la division sexuée du travail agricole à Bangangté (I) ensuite, l'introduction de la caféiculture à Bangangté et son impact sur la division sexuée du travail, et, les conséquences y afférentes (II).

Mots clés : Agriculture, agriculture intensive, billon, division sexuée du travail, travail agricole traditionnel.

ABSTRACT

This article seeks to highlight the decline of the gendered division of agricultural labor in the traditional societies of the Grasslands, particularly in the Bangangté subdivision. This decline was due to the introduction by the French of cash crops such as coffee, whose production was intended for commercialization. To achieve this, various written, oral, iconographic, and digital sources were used. Methods of content analysis, action research, and comparison, based on an interpretivist and constructivist epistemological stance, allowed us to provide a chronological and diachronic restitution of the facts. The result shows that the introduction of coffee cultivation by the French contributed to the disorganization of traditional agricultural labor in Bangangté. As consequences, women became invisible, their work was constructed as unqualified and devalued in cash crop production. We propose to first present the gendered division of agricultural labor in Bangangté (I), then the introduction of coffee cultivation and its impact on gendered division of labor, and finally the related consequences (II).

Keywords: Agriculture, gendered division of labor, intensive agriculture, ridge, traditional agricultural work.

¹ Université de Yaoundé 1 (FALSH), Département d'Histoire, fefezouatom@yahoo.fr Cameroun +237691434458.

INTRODUCTION

L'ère coloniale camerounaise commence avec la signature du traité germano-douala par les allemands le 12 Juillet 1884, cette période a posé les jalons d'une « ère moderne » à laquelle le couple franco-britannique mandataire puis tuteur n'a fait que perpétuer². Pendant ces différentes périodes, le Cameroun s'insère dans la mouvance de l'impérialisme colonisateur désormais guidé comme le dit si bien Hubert Bonin et al. (2008, p. 45) par « l'esprit économique impérial » où les systèmes productifs compétitifs doivent fournir les produits de base aux colonisateurs. Cette « mise en valeur » (A. Sarraut, 1923, p. 34) a marqué une désorganisation des éléments de base du travail agricole dans le village Bangangté. Elle a brisé les cloisons étanches qui séparaient les diverses sphères d'échange de l'économie traditionnelle. Toutes les valeurs religieuses, sociales et économico-politiques furent affectées : les liens sociopolitiques et religieux qui enserraient l'Homme dans ce village et structuraient son espace furent bouleversés. La montée de l'individualisme économique au détriment des différentes formes du « collectivisme traditionnel de travail » a créé de nombreuses fissures qui ont affecté l'organisation du travail dans ce village. Quel fut donc l'impact de la pénétration européenne sur la division sexuée du travail dans le village Bangangté ? Quelles furent les conséquences de l'introduction des cultures de rentes comme le café sur le système de culture appliqué dans ce village et sur le village ?

Une littérature abondante a été faite sur le travail en Afrique noire et surtout les conséquences de la rencontre des deux civilisations sur les éléments de base de l'organisation des travaux agricoles dans la région bamiléké en général. Cette littérature a surtout pris en compte non seulement l'organisation du travail en Afrique noire, surtout dans le monde rural : (G. Spittler, 2003, p. 21) ; (M. Lakroum, 2003, p. 49) ; (J. P. Heib, 2003, p. 83), mais aussi l'incidence de la pénétration européenne sur l'organisation socioéconomique du travail agricole en Afrique. Ainsi, Emanuel Tchumtchoua (2022, p. 35) ; Babacar Sall (1993, p. 50) ; Frédéric Mauro (1991, p. 105) ; Agathe Demathieu, (2022, p. 21) ; Paola Tabet (1979, p. 27) ; Jeanne Bisilliat (1985, p. 200) parlent de cette incidence. Cependant, très peu ont parlé de l'organisation sexuée du travail dans le village Bangangté. Plus précisément sur la division sexuelle du travail et les transformations y afférentes

Dans un premier temps nous présenterons l'organisation sexuée du travail dans le village Bangangté avant l'arrivée des français (I), dans un second le recul de la division sexuée du travail agricole et les perturbations au niveau du système de production (II).

² Politique sociale du travail en Afrique centrale, <https://ps-travail.ss-cad.org>, 29 septembre 2025, 17h00-17h45

1. La division sexuelle du travail dans le village Bangangté avant l'arrivée des français.

Dans les sociétés africaines, la division sexuée du travail renvoie naturellement à cette division des tâches qui évoluera avec l'arrivée des puissances coloniales en Afrique en général et au Cameroun en particulier et aussi, avec l'évolution de l'agriculture (A. Demathieu, 2022, p. 21). Cette division sexuée se définit comme la délégation des tâches ou division du travail en fonction du genre, c'est une hiérarchisation des tâches entre les hommes et les femmes. C'est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe, elle est caractérisée par l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive par conséquent, les hommes ont des fonctions à plus forte valeur sociale ajoutée que les femmes. Cette forme de division sociale du travail a deux principes organisateurs : le principe de séparation qui renvoient à des travaux typiquement pour hommes et ceux exercés uniquement par les femmes, et, le principe hiérarchique qui soutient que le travail de l'homme a une plus-value considérable que celui de la femme. De ce fait, l'organisation du travail agricole dans la localité de Bangangté rend bien dans cette distinction de séparation des tâches car les responsabilités dévouées principalement aux femmes, sont aussi l'affaire des hommes pour certaines plantes cultivées, certains espaces cultivés et même l'entretien des sols.

Ce faisant, comment se présentait cette division sexuelle du travail agricole dans le village Bangangté avant l'arrivée des français ? Cependant il serait judicieux de présenter le village Bangangté avant d'analyser la manifestation de la division sexuée du travail.

1-1. La naissance de Bangangté

Des chroniques d'histoire orale sur la création de la chefferie de Bangangté recueillies par un comité de la langue font savoir qu'au départ, la localité n'avait pas de chef (J. Nkenga, 2019, p. 102). Chaque famille se gouvernait en organisant sa vie sur le modèle des sociétés segmentaires. Puis, un jour, trois jeunes de bonne famille, venus de la région bamoun accompagnés d'un serviteur, traversèrent le fleuve Noun à l'aide d'un pont de Singe précisément aux lieux connus aujourd'hui comme les quartiers Tetla' et Ntanleme.³ Les quatre se partagèrent ce territoire : Njanzwe et Njantshaban à Tetla' tandis que Njalane et Njambia à Ntanleme. Chacun devint chef dans sa portion.

³ Les trois hommes qui descendirent avec leurs serviteurs furent : Njalane l'ainé, Njanzwe le cadet, Njambia le cousin des deux, Njantshaban qui était leur serviteur.

Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangté au Cameroun (1916-1960).

C'est à partir d'eux, vers le XVI^e siècle, que l'ébauche d'un pouvoir centralisé apparaît dans la contrée. Ce pouvoir se complexifia vers le XVII^e siècle avec Ngami, un chasseur venu de Fokoé chez les Banka de l'actuel département du Haut-Nkam (J. Nkwenga, 2019, p. 105). La venue des puissances coloniales en l'occurrence l'Allemagne (1884-1916) et des français anglais (1916-1960) implémente et divise le territoire en circonscription administrative. La circonscription de Bangangté fut créée en 1930 par arrêté du haut-commissaire de la France d'outre-mer⁴ sous la gouverne du roi des Bangangté sa majesté Njiké II Salomon (1912-1943) (J. Nkwenga, 2019, p. 107). Cette création va permettre de localiser l'arrondissement de Bangangté dans la Région de l'Ouest avec près de 77 habitants au kilomètre carré, une population de 63595 habitants et une superficie de 800 Kilomètres carré. La carte ci-dessous nous permet de mieux cerner cette localité non seulement au Cameroun mais aussi dans la Région de l'Ouest Cameroun.

CARTE : la situation géographique du village Bangangté



Source : wikipédia

Dans cette localité la division sexuée du travail fut-elle une réalité ou une fiction ?

⁴ Paul Marchand assure cette fonction du 29 Avril 1923 à Juin 1932.

1-2- la division sexuée de travail agricole dans le village Bangangte avant l'arrivée des français.

Situé ainsi dans la région des Grasslands considérée de nos jours comme la terre d'origine des peuples agricoles de langues bantous (J. P. Warnier, 1984, p. 397), l'organisation du travail agricole à Bangangté est le reflet de toute société précapitaliste des Grasslands à savoir une division sexuée du travail, un système de production basé sur la polyculture des produits vivriers, du petit bétail et tout ceci calqué sur un calendrier agricole. On note ainsi la mobilisation de la population durant toute l'année selon le calendrier agricole. On observe cette séparation des tâches au niveau des espaces à cultiver, des plantes cultivées, de l'entretien des sols bref sur toutes les opérations de production allant de la préparation du sol, des semailles, du sarclage, des récoltes à leur conservation. Chaque sexe à sa responsabilité dans la réalisation de ces activités agricoles.

1-2-1 La division sexuée du travail au niveau des espaces cultivables

Différents types de terroirs caractérisent l'espace agricole bamiléké, on a le champ de la concession qui est entouré d'une clôture, où on pratique ici une agriculture intensive. On retrouve ici les céréales et d'autres cultures nécessaires à l'alimentation. Les femmes s'occupent largement de cet espace quant aux hommes ils intègrent l'élevage du petit bétail nécessaire dans la détermination du mode d'exploitation des terres agricoles, ce qui fait dire à Jean Hurault que :

La nécessité de cette intégration s'exprime de la façon la plus impérieuse dans la division en zone naturelles dans le système des chemins, dans la configuration du parcellaire, dans la répartition de l'habitat. Elle a marqué également le système agricole, le choix des plantes cultivées, leur date de plantation et de récolte étant imposées par les nécessités du stationnement des animaux dans les champs (J. Hurault, 1970, p. 235)

De même, dans les parties basses des champs de concession, les hommes y introduisent des kolatier dont les fruits sont destinés à la commercialisation, il y a aussi mis du raphia où ils se rendent régulièrement pour cueillir le vin de raphia, ce champ donne aux hommes des matériaux nécessaires à la fabrication des chaises, des lits et même des pailles pour couvrir les maisons⁵.

Le second type de terroir est le champ situé à des dizaines de kilomètres, ce sont des terres non-concédées, ces champs sont exploités de manière extensive. Ici les femmes cultivent des aliments d'appoint pour compléter ce qu'elles ont déjà dans le champ de la concession et de commercialiser le surplus.

⁵ S. Ketcha, planteur dans l'arrondissement de Bangangté, 65 ans 10 août 2025 à Bagangté

1-2-2 division sexuée du travail au niveau des plantes cultivées.

Pendant la période précoloniale cette division sexuée du travail agricole est aussi observée au niveau des plantes cultivées. Ainsi, plusieurs aliments qui composent le régime alimentaire sont cultivés par les femmes, on a les céréales, les légumeuses, les tubercules et tous ces plantes permettent à la famille d'avoir une alimentation assez variée (B. Bernard, 1956, p. 700). Les arachides sont les premières plantes cultivées à Bangangté, ils servent à la préparation des sauces qui serviront à accompagner les tubercules tels le macabo, la patate et le couscous maïs, ensuite vint le maïs et le haricot.

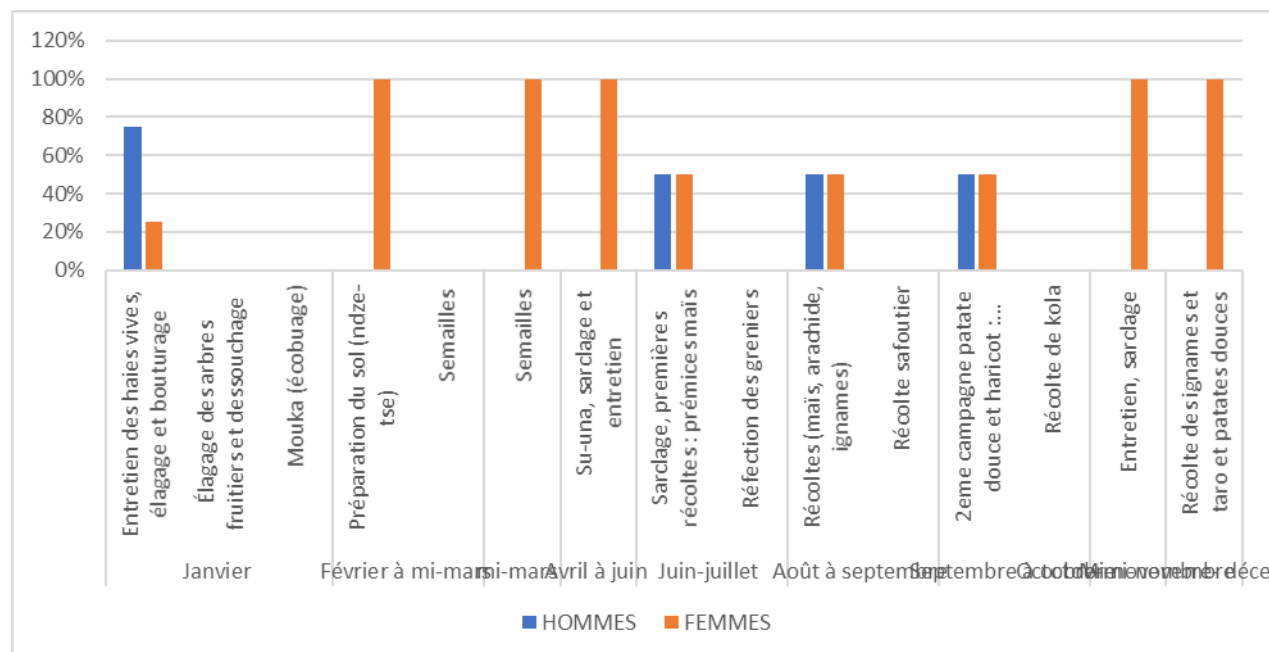
Les hommes mettent en terre plusieurs arbres fruitiers à savoir le kolatier, avocatier, safoutier et ses arbres constituaient des haies vives qui marquaient des limites entre différentes concessions. Ils jouent aussi une fonction de protection des cultures de la dégradation par le petit bétail, leur disposition joue un double rôle à savoir celui de « canaliser la circulation du petit bétail entre le pâturage, la rivière et la ferme sans avoir besoin de gardien » (J. L. Dogmo, 1981, p. 102) et celui de limiter l'érosion. Ces arbres ont un rôle social non négligeable, la kola par exemple est « un symbole de l'amour et de réconciliation » dans le village Bangangté. Nous pouvons résumer cette division sexuée du travail agricole dans ce tableau :

Tableau 1 : la répartition des activités entre hommes et femmes selon le calendrier agricole

Mois	Travaux	HOMMES	FEMMES
Janvier	Entretien des haies vives, élagage et bouturage	75%	25%
	Élagage des arbres fruitiers et dessouchage		
	Mouka (écobuage)		
Février à mi-mars	Préparation du sol (ndze-tse)	00%	100%
	Semailles		
Mi-mars	Semailles	00%	100%
Avril à juin	Su-una, sarclage et entretien	00%	100%
Juin-juillet	Sarclage, premières récoltes : prémices maïs	50%	50%
	Réfection des greniers		
Août à septembre	Récoltes (maïs, arachide, ignames)	50%	50%
	Récolte safoutier		
Septembre à octobre	2 ^{ème} campagne patate douce et haricot : préparation du sol, semilles	50%	50%
	Récolte de kola		
Octobre-mi-novembre	Entretien, sarclage	00%	100%
Mi-novembre- décembre	Récolte des ignames et taro et patates douces	00%	100%

Source : réalisé à partir des données récoltées sur le terrain.

Graphique n°1 : La répartition des activités entre hommes et femmes selon le calendrier agricole.



Source : Réalisé par Paho Nya Félicité

On constate à travers le tableau et le graphique que c'est le calendrier agricole, défini comme le repère du temps de la société bamiléké en général et Bangangté en particulier, qui est utilisé pour situer un événement dans le temps (J. J. Chendjou Kouatcho Nganso, 1986, p. 53). Ainsi, les quatre saisons, caractéristiques du climat équatorial rythment le travail agricole dans cette localité (J. J. Chendjou Kouatcho Nganso, 1986, p. 100).

De janvier jusqu'en mi-mars nous sommes en grande saison sèche et nous avons comme activités agricoles dans ce petit village des entretiens des haies vives, bouturage et dessouchage des arbres fruitiers faites à 75% par les hommes, ensuite la préparation des sols et les semailles effectuées presque à 100% par les femmes. De même, de mi-mars jusqu'en Avril voire Juin, le sarclage et l'entretien des sols est complètement fait par les femmes à Bangangté.

Pour accueillir les premières récoltes comme le maïs les greniers doivent être apprêtés parallèlement par les hommes et les femmes. Ces récoltes commencent avec le maïs et s'étendent sur les mois de juillet et août. La saison des récoltes mobilise les femmes et les enfants. Elle coïncide avec la grande saison des pluies. Le travail doit se faire rapidement pour éviter que l'eau de pluie ne les abîme.

Le maïs et l'arachide sont consommés frais ou séchés. Le séchage permet la conservation sur plusieurs mois et se fait principalement au moyen du feu de bois qui reste constamment allumé dans les maisons des femmes. Le séchage se fait au grenier ou sous le soleil. Pendant la période des récoltes on aperçoit tous les jours à la tombée de la nuit : « s'égrener sur les sentiers du village une file ininterrompue de femmes et d'enfants chargés de corbeilles remplies d'épis de maïs » (E. Ngomsi, 1972, p. 195).

De septembre à octobre on prépare encore les sols pour la deuxième campagne de patate douce, du haricot et la récolte de la kola ; d'octobre à mi-novembre, seules les femmes s'occupent du sarclage. Les opérations de sarclages consistent à débarrasser les sillons des mauvaises herbes qui pourraient empêcher les plantes de grandir. Compte tenu de la délicatesse des champs les femmes doivent être attentives lors des premiers sarclages pour ne pas arracher les plantes en même temps que les mauvaises herbes. La configuration des semis faits en association (légumineuses, tubercules, céréales) rend la tâche particulièrement fastidieuse. Ce travail est effectué à l'aide d'une houe de taille plus petite que celle servant à la confection des billons (C. Ndami, 2018, p. 223). Les sarclages occupent les mois d'avril et mai. Les mauvaises herbes retirées sont rangées entre les billons pour une décomposition lente. Elles seront recouvertes de terre au moment de la prochaine campagne de culture pour faciliter la régénération des sols. Cependant, Plusieurs sarclages sont parfois nécessaires avant les récoltes qui commencent en juin⁶. Elles doivent aussi pendant cette période du sarclage récolter des ignames, taro et patate douce.

Au total, les besoins alimentaires quotidiens sont couverts à travers une diversité de plantes produites par les femmes dans leur majorité et quelques plantes cultivées par les hommes.

En conclusion, le travail agricole pendant la période précoloniale à Bangangté était basé sur la division sexuée du travail, où on notait des espaces pour homme et des espaces pour femmes ; des plantes cultivées par les hommes et celles cultivées par les femmes, l'entretien des terroirs était l'affaire des deux sexes, cependant les hommes se consacraient aussi aux activités non –agricoles telles la chasse qui complétait la ration alimentaire des populations. Dans cette vie en communauté on peut dire tribale, rien ne préparait ces hommes à suivre le rythme du métronome propre au travail industrialisé organisé. Dans ce milieu coutumier, le travail n'exigeait aucune prévision, aucune planification rigoureuse, la notion de temps était inconnue car il n'existait pas de délai absolu pour l'exécution d'une tâche donnée, le travailleur choisissait lui-même sa cadence et sa manière

6 J. Nya, cultivatrice dans la localité de Bangangté, 65 ans, 11 août 2025 à Bangangté.

d'accomplir sa tâche. C'est de l'occident qu'est venu la notion de l'obligation du travail car l'africain percevait le travail comme : « un devoir lié à la condition d'adulte » (BIT, 1958, p. 45). La séparation des outils est fait dès la base entre homme et femme, dans ce village les hommes fauchent avec la faucille tandis que les femmes gerbent avec les houes, cette houe est l'outil usuellement utilisée par les femmes et la machette et d'autres outils par les hommes⁷.

2- La colonisation française et son impact sur la division sexuelle du travail dans le village Bangangte.

L'ère coloniale camerounaise commence avec la signature du traité germano-douala par les allemands le 12 Juillet 1884, cette période a posé les jalons d'une « ère moderne » à laquelle le couple franco-britannique mandataire puis tutélaire n'a fait que perpétuer⁸, alors comme le signal Emmanuel Tchumtchoua (2022, p. 35) « une modernité agroéconomique » qui eut un impact considérable sur les valeurs du travail agricole traditionnelle et plus précisément sur la division sexuée du travail dans le domaine agricole. L'esprit d'exploitation des ressources en l'occurrence le café a eu un impact considérable sur la division sexuelle du travail dans le village Bangangté. Quel est l'impact de l'introduction du café sur la division sexuée du travail dès l'arrivée des français à Bangangté ? avant de répondre à cette question nous allons d'abord parler de l'introduction du café dans cette subdivision.

2-1. L'introduction du café à Bangangté pendant la période française.

Après l'établissement de la colonisation européenne au Cameroun, la division sexuée du travail a été gravement menacé par des « agressions » (J. L. Dogmo, 1981, p. 110) voir l'introduction de la caféiculture et la nouvelle fonction des femmes définie par les français.

L'introduction de la caféiculture en pays bamiléké résulte d'une double nécessité : nécessité pour les autorités coloniales françaises au Cameroun de donner aux paysans bamiléké une source de revenu pour leur permettre de payer l'impôt et de se procurer les produits fabriqués fournis par la Métropole et nécessaires au mode de vie apporté par les Européens ; nécessité pour la France d'utiliser la seule région de son Empire Colonial (les plateaux bamiléké et bamoun) propice à la production de l'Arabica, une variété de café très recherchée pour laquelle le pays dépendait dangereusement de l'Empire Britannique (J. L. Dogmo, 1981, p. 110). Cette introduction a provoqué

⁷ C. Choumbou, cultivatrice dans la localité de Bangangté, 60 ans, Bagangté, 11 août 2025.

⁸ Politique sociale du travail en Afrique centrale, <https://ps-travail.ss-cad.org>, 29 septembre 2025, 17h00-17h45

Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangté au Cameroun (1916-1960).

la désorganisation complète de la division sexuée du travail. C'est ainsi que les français dans leur « mise en valeur » des terres camerounaises introduisent et « modernisent »⁹ le système agricole traditionnel de la région des Grassfields en général et de Bangangté en particulier à travers l'insertion des produits de rente tel le café. C'est dans cette logique qu'un arrêté ministériel signé le 19 Mai 1924 autorisant officiellement l'introduction des grains et des plants du caféier fut appliqué dans les colonies françaises en l'occurrence le Cameroun surtout dans sa région Ouest qui présentait des sols propices à la culture de ce produit de rente. Devenu donc un champ d'action de « modernité agricole » (E. Tchoumtchoua, 2022, p. 35) à travers les concessions telles celle de Pothitos qui avait à bangangté près de 106 hectares (M. Kanguelieu Tchouakeu, 2003, p. 25).

En 1942, sous le règne de Njiké Pokam Robert roi des bangangtés, les surfaces cultivées en café quoiqu'infime dans le Ndé montrait tout au moins la présence de cette culture de rente dans la localité. Le tableau ci-dessous illustre cette assertion.

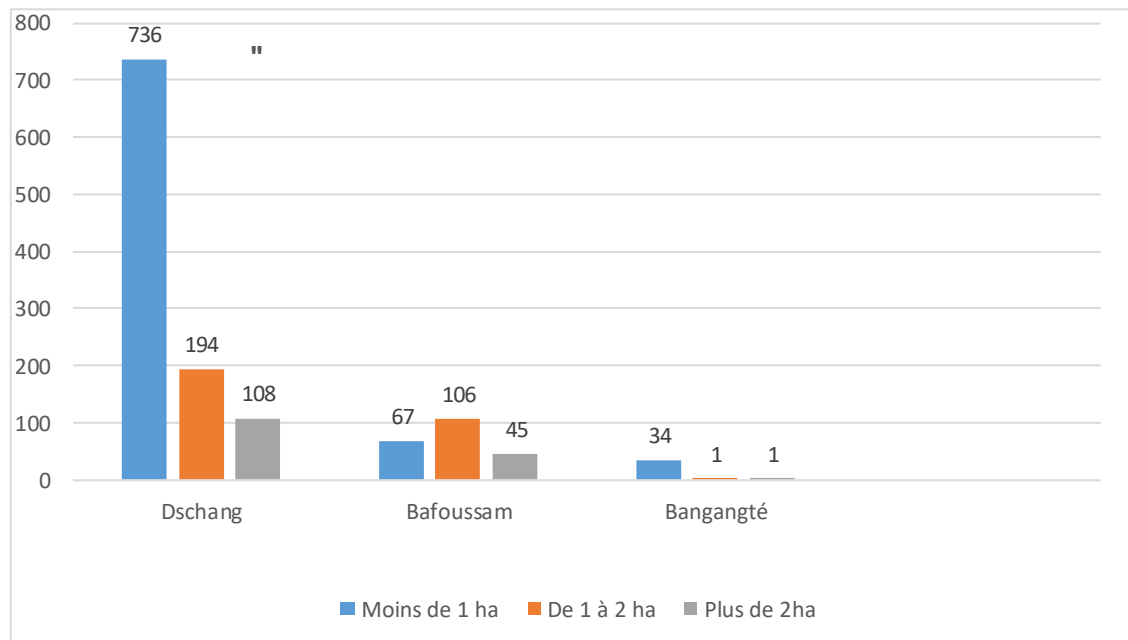
Tableau 2 : Surfaces cultivables en café en 1942 dans quelques subdivisions de la région " Bamiléké"

Subdivision	Moins de 1 ha	De 1 à 2 ha	Plus de 2ha
Dschang	736	194	108
Bafoussam	67	106	45
Bangangté	34	1	1

Source : C. Tardits, *Les Bamilékés de l'Ouest Cameroun*, Paris, PUF, 1960, p. 79.

⁹ La présence du café est notée au Cameroun à l'Etat sauvage dans la forêt de l'Est –Cameroun.

Graphique 2 : Surfaces cultivables en café en 1942 dans quelques subdivisions de la région "Bamiléké"



Source : réalisé par Félicité Paho Nya à partir du tableau 1.

Au regard du tableau ci-dessus et du graphique ci-dessous, les surfaces cultivées sont plus élevées dans la subdivision de Dschang et de Bafoussam et très moindre dans la subdivision de Bangangté néanmoins, on note la présence de cette culture qui prendra de l'ampleur au fil du temps. Cependant, l'introduction de cette culture fut renforcée entre les années 1954-1955.

Le chef Pokam Njiké Robert qui trôna de 1942 à 1974, avait donné le ton en créant une grande plantation vers le fleuve Noun. Quelle est l'incidence de la caféiculture sur la division sexuée du travail dans le village Bangangté ?

2-2 Incidence de la caféiculture sur la division sexuelle du travail à Bangangté

Dans la conception occidentale de la famille, l'homme est le pourvoyeur, il assume les besoins matériels tandis que la femme se consacre à ses fonctions reproductives. Une manière de voir justifiant l'implication de l'homme au centre de toute production des cultures de rentes. Ainsi, les politiques coloniales ont opéré un changement structurel dans la répartition des tâches entre les hommes et les femmes. La mise à l'écart des femmes des structures de production créées pour accompagner la colonisation agricole et l'enrôlement des hommes dans la construction de la nouvelle économie en est une des conséquences. La logique coloniale de l'agriculture était celle d'une activité

exclusivement économique avec un double objectif à savoir : donner aux chefs de famille des revenus pour le paiement de l'impôt de capitation, et, fournir des devises qui doivent permettre l'avancée de l'exploitation coloniale. Cette vision coloniale de l'agriculture va mettre l'homme au centre de toute production créant ainsi l'invisibilité des femmes. On passe alors à une reconfiguration des rôles de genres (C. Ndami, 2018, p. 205).

La caféiculture introduite par l'administration coloniale transforme l'homme en « expert », créant ainsi une rupture dans le sens de la division sexuée du travail agricole dans les sociétés traditionnelles des Grasslands tel Bangangté. Ici, la priorité a été donnée à la culture du café et aux hommes en marginalisant la femme qui tenait autrefois l'agriculture, surtout la culture des produits vivriers dans cette société traditionnelle. On passe dès lors non seulement à une « modernisation de l'agriculture familiale » (B. H. Guetat, 2015, p. 105) mais aussi à une redistribution des rôles traditionnels de l'homme et une transformation du système agricole. Cette « culture du forçats » (B. H. Guetat, 2015, p. 107) a apporté une transformation sociale définie par Guy Roger comme : « toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire » (G. Roger, 1986, p. 22). Les discours moralisateurs et hygiénistes de l'administration française en faveur du recentrage des femmes à la sphère reproductive prennent corps, la production vivrière est négligée au profit du café. La division sexuée du travail agricole est considérée non pas comme une répartition « complémentaires des tâches entre les hommes et les femmes » (C. Levis Strauss, 1949, p. 175) mais plutôt comme un pouvoir « des hommes sur les femmes » (N. C. Mathieu, 1991, p. 135). On note alors la « construction de la non qualification des femmes (P. Tabet, 1971, p. 35) et l'invisibilisation de ces dernières dans la politique agricole. Car, les écarts d'efficacité technique et de capacité physique introduits et rappelés par la civilisation occidentale ont permis de construire les hommes comme « naturellement qualifiés » et les femmes comme naturellement « non-qualifiées » (P. Tabet, 1971, p. 35). L'appropriation des techniques de pointe et des outils perfectionnés tels les tracteurs par les hommes, leur a permis de contrôler le processus de production et l'organisation du travail agricole dans la localité. Le duel entre la civilisation de la houe¹⁰ et les

¹⁰ La houe est une technologie ancienne antérieure à la charrue et peut -être précédée seulement par le bâton à fouir. Dans la mythologie sumérienne, l'invention de la houe est attribuée à Enlil, le chef du conseil des dieux chez les Sumériens. C'est un outil agricole et horticole ancien et polyvalent utilisé pour façonner le sol, éliminer les mauvaises herbes, nettoyer le sol et récolter les racines. En effet, le façonnage du sol consiste à empiler de la terre autour de la base des plantes(buttage), à creuser des sillons étroits(sillons) et des tranchées peu profondes pour planter des graines ou des bulbes ; le désherbage quant à lui consiste à agiter la surface du sol ou à couper le feuillage des racines et à éliminer du sol

tracteurs (Haudricourt et al., 2000, p. 39) entre en jeu dès l'arrivée des techniques modernes de l'agriculture appliquées dans les champs de caféier.

Ayant donc une position centrale, car exerçant une tâche aussi centrale, on est passé dans ce village à une valorisation des travaux agricoles exercés par les hommes au détriment de ceux exercés par la femme (Filippi et Nicourt, 1987, p. 50). Ainsi, La redéfinition des qualifications professionnelles des hommes dans l'agriculture, instaurée par la France à travers les écoles techniques d'agriculture accessible seulement aux hommes, et, inaccessible aux femmes, a donc historiquement permis d'écarter les femmes des travaux productifs pour leur réserver les travaux annexes (C. Cockburn, 2004, p. 100).

L'introduction du café a réaménagé les rapports sociaux en créant de nouvelles hiérarchies sociales où on note une restructuration des rapports hommes-femmes au bénéfice des hommes (E. Tchoumtchoua, 2022, p 34). On a alors l'émergence d'une élite masculine locale, cette aristocratie de planteur dans la localité de Bangangté concerne surtout les notables qui vont s'approprier de larges superficies car disposant d'une main d'œuvre féminine¹¹ importante. Ces *Nkem* donneront de l'importance à cette culture de rente au point d'empiéter l'espace des cultures vivrières et des forêts sacrées¹². De même, Le bouleversement du système de production observé à Bangangté pendant la présence française est accompagné de la modification des outils de travail utilisés en Afrique traditionnelle en général et à Bangangté en particulier. Ainsi, la civilisation de la houe cèdera la place aux tracteurs et autres éléments de l'agriculture moderne.

Compte tenu de la résistance des femmes à ne pas abandonner les terres fertiles seulement pour la culture du café (C. Ndami, 2018, p. 105), il apparaît une transformation du paysage agraire, ainsi, comme le souligne bien Isabelle Grangeret-Owona, (1997, p. 245), et Gilles Kleitz (1988, p.75), dès l'introduction de la caféiculture, le paysage des champs de concession située à l'intérieur des enclos subit une modification profonde. Les paysans de cette localité associent dorénavant les activités forestières, l'élevage à l'agriculture intensive des produits de rente. Cette association débouche ainsi sur un système de production intégrée où même l'arbre joue un rôle important. La production intégrée passe alors à un système agroforestier qui désigne à la fois des systèmes et des technologies d'utilisation des terres où on a des ligneux pérennes délibérément associés (J. Bissiliat,

des vieilles racines. Le travail agricole pendant la période précapitaliste s'illustrait par l'usage des instruments aratoires non trainés, les cultivateurs n'utilisant usuellement ni araires, ni charrues

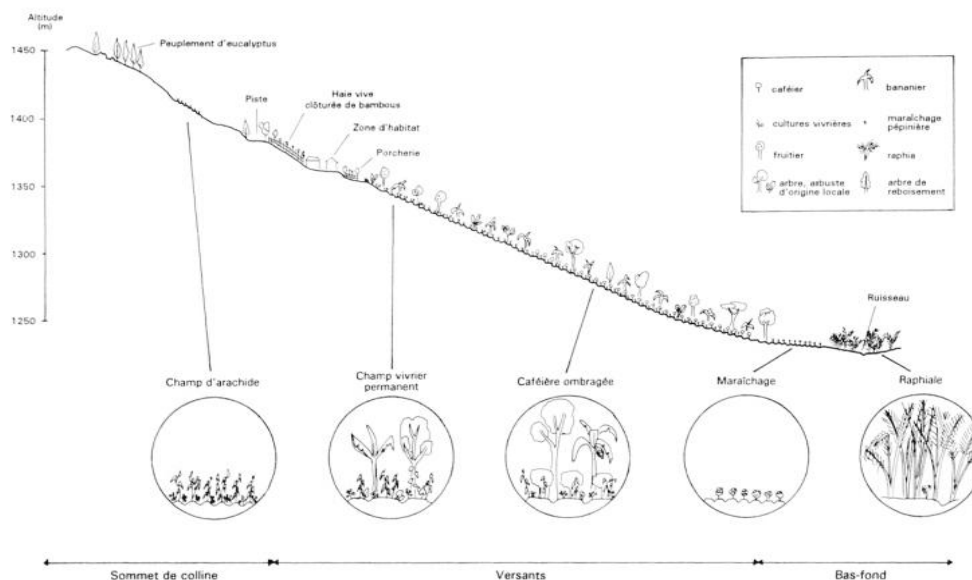
¹¹ Ces notables avaient plusieurs femmes et plusieurs enfants.

¹² Men Maveun Takoua, planteur dans la localité de Bangangté, 60 ans, 11 août 2025 à Bangangté.

1985, p.200). De ce fait, sur une même unité d'aménagement on a des productions végétales et / ou animales dans un arrangement spatial et le café dans l'autre.

La présentation des champs laisse apparaître alors quatre strates verticales, la première dite strate haute qui a une fonction de protection et de maintien de la fertilité des sols est composée des arbres fruitiers et forestiers¹³ tels l'avocatier, le manguier le kolatier¹⁴, l'eucalyptus qui surplombent les cultures sans faire ombrage. La deuxième strate, qualifiée de strate moyennement haute est composée d'arbustes et d'arbres qui servent généralement au bois de feu et à la construction des haies vives ; certains arbres sont pour des rituels dans la concession, ils marquent aussi les limites des différentes concessions. La troisième, strate moyennement basse est celle des produits de rente à savoir le café arabica, et, entre ces cafés, les femmes sèment du manioc du piment etc. La dernière strate encore appelée strate basse et lianescente, est celle des cultures que les femmes organisent sur des billons, les plantes cultivées sont très variées on a donc des produits vivriers comme du maïs, du haricot, le taro, le macabo les pommes de terre, les ignames. La figure ci-dessous présente ce changement de paysage des champs situés à l'intérieur des concessions :

Figure 2 : La polyculture sur un flanc de montagne dans la localité de Bangangté



Ainsi, la mise en valeur du café va connaître son paroxysme entre l'indépendance et la décennie soixante-dix surtout qu'elle s'est accompagnée de la mise sur pied vers les années 1959

¹³ Ces arbres fruitiers ont une fonction alimentaire

¹⁴ Le kolatier a une fonction sociale car la noix est un objet d'échange.

(R.Guillemou et als : 2004, p. 65) d'un système coopératif original et d'une efficacité rarement atteinte en Afrique centrale à savoir les coopératives de planteurs du café arabica de l'ouest avec sa filiale dans le NDE appelé CAPLANDE.

Cette politique publique de structuration de la filière café ne se sont pas adressées aux femmes ; ces politiques les ont au contraire placées « hors du développement » (G. Courade, 1985, p. 375).

De même, la place imposée aux femmes : celle de la maison comme espace reproductif devient obsolète. Car l'idéalisation de l'immobilité des femmes par les puissances coloniales dans leurs discours fut une forme de domination. La caféiculture ouvre la voie à l'économie marchande (J. L. Dogmo, 1981, p. 100) et la mobilité des femmes qui vont dorénavant pratiquer l'exode rural allant à la quête de revenus monétaires qui favorisent leur autonomie.

CONCLUSION

Il était question de parler de l'arrivée des Français et de la désorganisation du travail agricole dans une subdivision bamiléké à savoir Bangangté situé à l'ouest Cameroun. Au regard de ce qui précède, il ressort que les cultures vivrières, les terroirs cultivés, les activités agricoles étaient dans cette localité des éléments marqueurs du genre. Ainsi, la division sexuée du travail agricole était perceptible à travers les fonctions de l'homme et de la femme dans la production agricole destinée à l'autoconsommation. Le rôle de chacun était bien déterminé. Cependant, l'arrivée des puissances coloniales et l'introduction des cultures de rente comme le café a induit des mutations au niveau du système de travail agricole, la division sexuée du travail agricole s'est transformée en rapport de domination des hommes car placés par le colonisateur au centre de toute production des produits de rente destinés à la commercialisation. Les conséquences furent nombreuses à savoir le changement du paysage des champs de concession devant le refus des femmes de laisser ces terres entièrement au profit des cultures de rente, de même, la population de Bangangté passe de la production intégrée à l'agroforesterie, les femmes vont réorienter leur production agricole vers l'économie marchande.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

BABACAR SALL, 1993, *De la modernité paysanne en Afrique noire, le Sénégal, (pour une sociologie*

Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).

de la norme et de la ruse), Paris, L'Harmattan, 253 p.

BISSILLIAT Jeanne, 1985, *Femme et politique alimentaire. Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance et les stratégies alimentaires*, Paris, ORSTOM, 741 p.

BIT, 1958, *Les problèmes du travail en Afrique*, Genève, 72 p.

BONIN Hubert, KLEIN Jean François, HODEIR Cathérine, 2008, *L'esprit économique impérial (1830-1970), Groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'empire*, Paris, Publications de la SFHOM, 844 p.

DOGMO Jean Louis, 1981, *Le dynamisme Bamiléké (Cameroun) I : la maîtrise de l'espace agraire*, Yaoundé CEPER, 293 p.

GANGERET OWONA Isabelle, 1997, *l'agriculture Bamiléké vue à travers sa gestion de la fertilité agronomique*, Yaoundé, Gembloux, 555 p.

HAUDRICOURT André -Georges, DELMARRE Mariel Jean-Brunhes, 2000, *l'homme et la charrue à travers le monde, Tournai, la renaissance du livre*, 450 p.

KANGUELIEU TCHOUAKEU Mesmer, 2003, M., *La rébellion armée à l'Ouest (1955-1971). Contribution à la connaissance du nationalisme camerounais*, Yaoundé, Editions Siro, 213 p.

LEVY STRAUSS Claude, 1949, *les structures élémentaires de la parenté*, Paris, EHESS, 617 p

MAURO Frédérick, 1991, *Histoire du café*, Paris, Desjonquères, 250 p.

MATHIEU Nicole-Claude, 1991, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologie du sexe*, Paris, côté femmes, 266 p.

MBEMBE Achille, 1996, *la naissance du maquis dans le Sud-Cameroun 1920-1960*, Paris, Karthala, 430 p.

ROGER Guy., 1968, *le changement social : introduction à la sociologie*, Paris, Seuil, 318 p.

SAH Léonard, 2008, *Femmes bamiléké au maquis*, Yaoundé, Harmattan Cameroun, 167 p.

SARRAUT Albert, 1922, *la mise en valeur des colonies françaises*, Paris, payot et scie, 656 p.

TARDITS Claude, 1960, *Les Bamiléqués de l'Ouest Cameroun*, Paris, PUF, 149 p.

TCHOUMTCHOUA Emmanuel, 2022, *L'espace caféier au Sud-Cameroun sous administration française (1919-1945) conflits, mutations sociales et résistances*, Paris, L'Harmattan, 254 p.

Articles des revues et des journaux

ALDRICH Robert, 2002, « Impérial mise en valeur and mise en scène : Recent Works on French colonialism », *The Historical Journal*, volume 45, n° 4, p. 917-936.

BERNARD Bergeret, 1956, « les marchés Bamiléké de saison sèche : rapport de tournées »,

Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).

Médecine tropicale, n° 16, p. 698-708.

COCKBURN Cynthia, 2004, [Le matériel dans le pouvoir masculin](#), *Cahiers du genre*, 36, p. 89-120.

COHEN Marjorie Griffin, 1984, « [The decline of women in canadian dairying](#) », *Social History*, 17 (34), 1984, p.307-334.

COURADE Georges, 1985, la sécurité alimentaire implicite : les femmes hors développement au cameroon (état des lieux) in *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM, P.371- 392.

DEMATHIEU Agathe, mai 2022, *Comprendre la division sexuelle du travail agricole : évolutions historiques et impacts présents*, Agrigenre.

FILIPPI Geneviève, NICOURT Christian, 1987, « [Domestique-professionnel : la cohérence du travail des femmes dans les exploitations agricoles familiales](#) », *Économie rurale*, p.178-179.

GUETAT Bernard-Hélène, 2015, « Travail des femmes et rapport de genre dans les agricultures familiales », analyse des similitudes entre la France et le Cameroun », *Revue Tiers Monde*, n° 221, p. 89-106.

GUILLEMOU Yves. KAMGA André, 2004, « les organisations paysannes dans l'ouest-Cameroun : palliatif à la crise », *Etudes Rurales Terrains, cultures et environnement*, p.061/076.

HEIB Jean Patrick, 2003, « imbrication du modèle religieux et des connaissances empiriques dans les travaux agricoles des paysans manga » in *H.d'Almeida-Tapor, M. Lakroum, G. Spittler (dir), le travail en Afrique noire : représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris,Karthala, p.81-92.

HURAUULT Jean, 1970, « l'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké », *Etudes Rurales*, n° 37-39, p. 232-256.

LAKROUM Monique, « Le travail en Afrique noire peut-il être un objet d'étude scientifique ? » in *H.d'Almeida-Tapor, M. Lakroum, G. Spittler (dir), le travail en Afrique noire : représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris,Karthala, p.43-64.

NKWENGA Jean, 2019, *Histoire de la chefferie Bangangté : recueillie par le comité de langue bamiléké de Bangangté*, Abbia.

SPITTLER Gerd, 2003, « la notion du travail chez les Kel Ewey », *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, 57, p.189-198.

SPITTLER Gerd, 2003, « l'anthropologie du travail en Afrique : traditions allemandes et françaises », in *H.d'Almeida-Tapor, M. Lakroum, G. Spittler (dir), le travail en Afrique noire : représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris,Karthala, p. 17-41.

TABET Paola, 1998, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*,

Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).

Paris, L'Harmattan, 206 p.

WARNIER Jean Pierre, 1984, « Histoire du peuplement et genèse des paysages dans les Grassfields du Cameroun », *Revue d'histoire Africaine*, vol25, N°4, p. 395-410.

WARNIER Jean Pierre, 1990, « Peuplement et paysages des Grassfields du Cameroun », in Lanfranchi. Raymond. Schwartz, Dominique, *Paysages quaternaires de l'Afrique Centrale Atlantique*, Paris, ORSTOM, P.501-503.

Mémoires et thèses

CHENDJOU NGANSO Jean Joseph, (1979), *Economie et société Bamiléké à l'époque précoloniale : le commerce et les échanges dans la société Bamiléké à la veille et au début de la pénétration des européens dans les hauts plateaux de l'ouest Cameroun. Esquisse d'une genèse du dynamisme commercial bamiléké*, mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Paris Panthéon-Sorbonne, 162 p.

GHOMSI Emmanuel, 1972, *les Bamiléké du Cameroun : (Essai d'étude historique des origines à 1920)*, thèse de doctorat, université de Paris, 304 p.

KLEITZ Gilles, 1988, *les systèmes de culture en pays Bamiléké (Ouest Cameroun). Exemple de la chefferie Bafou*, mémoire CNEARC-ENSAA, Centre Universitaire de Dschang.

NDAMI Chantal, 2018, *Agricultures familiales et dynamiques de genre au Cameroun, de la fin du XIX^{ème} siècle aux indépendances*, thèses de doctorat en histoire, Université Sorbone, Paris, 433 p.

Source orale :

Nom et prénoms	Fonction	Age	Lieu et date de l'entretien
S. Ketcha	Planteur dans l'arrondissement de Bangangté	65 ans	Le 10 août 2025 à Bagangté
J. Nya	Cultivatrice dans la localité de Bangangté	65 ans	Le 11 août 2025 à Bangangté
C. Choumbou	Cultivatrice dans la localité de Bangangté	60 ans	11 août 2025 à Bangangté
Men Maveun Takoua	Planteur dans la localité de Bangangté	60 ans	Le 11 août 2025 à Bangangté